

ATTESTATION MENSUELLE DE DÉPLACEMENTS POUR LES PERSONNELS ITINÉRANTS Hors mission ponctuelle et Enseignants en service partagé

*Le présent document atteste de l'effectivité des déplacements en conformité avec l'emploi du temps /
 Planning de l'agent. Cette attestation doit correspondre à la saisie effectuée dans l'application DT-CHORUS.
 Dûment complétée, elle sera transmise au Bureau des voyages dans le mois suivant le déplacement.
 Réf. : Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié – Arrêté du 20 décembre 2013*

OCTOBRE 2017

N° OMIT dans DT-CHORUS.....

Nom / Prénom : Corps :

LIEUX DE DEPLACEMENT DE L'AGENT										
Communes à préciser										
Résidence personnelle			Résidence administrative				Secteur d'intervention			
OCT 2017	Cadre réservé à l'agent					Cadre réservé à l'administration				
	Itinéraire									
	DEPART		DESTINATION			Conforme avec la saisie sur CHORUS		Conforme avec l'emploi du temps		Nombre de repas à attribuer
	Commune	Heure Aller	Commune	Heure Retour	oui	non	oui	non		
2	Lun									
3	Mar									
4	Mer									
5	Jeu									
6	Ven									
9	Lun									
10	Mar									
11	Mer									
12	Jeu									
13	Ven									
16	Lun									
17	Mar									
18	Mer									
19	Jeu									
20	Ven									
23	Lun	CONGES SCOLAIRES								
24	Mar									
25	Mer									
26	Jeu									
27	Ven									

L'agent :
 J'atteste de l'exactitude des éléments
 renseignés et de leur conformité avec la
 saisie dans CHORUS-DT
 Fait àle.....
 Signature

L'autorité compétente chargée
 d'attester le service fait :
 Fait àle.....
 Cachet et signature

Le Bureau des voyages
 Date de traitement: :
 Validation de l'OM : O / N
 Signature :